Ecrit par Echo du Mardi le 10 mars 2022

REEDUCAM SCM

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 07 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 10 mars 2022 sous réserves d'incidents

Par ASSP en date du 07/03/2022, il a été constitué une **SCM** dénommée :

REEDUCAM

Siège social : 81 Chemin de Vacqueyras 84850 CAMARET-SUR-AIGUES **Capital** : 500 € **Objet social** : la mise en commun des moyens utiles à l'exercice de la profession de ses membres, sans que la société puisse elle-même exercer leur profession. Entrent ainsi dans l'objet social les actes suivants : La mise à disposition des associés de locaux à usage professionnel par location, de matériel, de meubles, de personnel, à usage professionnel, L'entretien des biens énumérés ci-dessus et, plus généralement, faire face à tout ce qui est nécessaire au fonctionnement de la société, Le financement et le règlement des dépenses de la société et la répartition entre les associés des charges, en fonction de ce qui est mis à disposition de chacun, dans les conditions prévues aux présents statuts. La société peut également acquérir, louer, vendre, échanger les installations et appareillages nécessaires. Elle peut encore engager le personnel nécessaire et, plus généralement, procéder à toutes opérations financières, mobilières et immobilières, se rapportant à l'objet social et n'altérant pas son caractère civil. **Gérance** : M HERMAND Maxime demeurant 277 chemin Saint Roch 84110 SABLET ; Mme BONNET Léa demeurant 81 chemin de Vacqueyras 84850 CAMARET-SUR-AIGUES **Cession de parts sociales** : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé. Toute cession à un tiers de la Société est soumise au préalable à agrément de l'unanimité des associés. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de AVIGNON.

3953188
Publié le 10/03/2022

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 10 mars 2022